Saint-Egrève

Vacance de poste : Chargé de parcours résidentiel H/F **Direction:** Direction Vie Sociale et Solidarité **Service :** Action sociale, gérontologie et handicap **Type de contrat :** Poste permanent **Temps de travail :** 80% **Poste à pourvoir à compter du :** 1er juin 2025	**Date limite de dépôt de candidature : 23 mars 2025** **Filière :** Médico-sociale **Catégorie :** A **Grade :** Assistant socio-éducatif **Cadre d'emploi :** Assistant territorial socio-éducatif

Rejoindre la Ville ou le CCAS de Saint-Egrève, c'est intégrer une collectivité territoriale dynamique, composée d'environ 500 agents, et riche de métiers diversifiés.
6ème commune de la Métropole de Grenoble, la Ville de Saint Egrève, avec plus de 17 000 habitants, est une collectivité à taille humaine, aux projets variés, tournée vers la modernisation de son action, la qualité du service rendu aux usagers et une politique RH volontariste.

Contexte du poste/Descriptif du service :
Dans le cadre du déploiement de sa politique sociale, le CCAS met en œuvre des actions d'accompagnement des publics et d'accès aux droits.
Il opère dans différents champs, au delà de ses missions obligatoires, tels que l'accueil spécifique et l'accès aux droits, l'action sociale généraliste, la gérontologie et le handicap, le logement social et l'hébergement.
Il coordonne l'action sociale de territoire en lien étroit avec ses partenaires.

Attributions principales :	- Mettre en œuvre des actions d'aller-vers, si besoin en lien avec les différents services municipaux (police municipale, service jeunesse-prévention,...) dans le cadre des politiques de lutte contre l'habitat précaire et/ou insalubre, les expulsions locatives, le non-recours (notamment en matière de logement et d'hébergement), de maintien dans le logement et de promotion du "bien vivre ensemble'', - Contribuer à l'accompagnement des personnes domiciliées au CCAS, - Créer un premier contact et être à l'écoute des personnes rencontrées, engager une relation de confiance et réaliser une première étape de diagnostic de leur situation sociale et au regard du logement, - Réaliser avec les ménages les premières démarches liés au logement / hébergement : dossier SIAO, constitution de dossiers de demande de logement social, appel au 115, dossiers DALO/DAHO en lien avec les différents partenaires - Orienter les ménages vers les services compétents en matière de suivi social en fonction de leur situation, - Assurer l'accompagnement social des personnes seules et des ménages sans enfant en difficultés d'accès ou de maintien dans le logement en vue de lever les freins à l'accès au logement social, - Contribuer au suivi du dispositif d'hébergement temporaire, en lien avec les partenaires présents sur le territoire. - Suivi des demandes de logements sociaux des ménages accompagnés, - Participer aux permanences téléphoniques du service logement.
Attributions secondaires ou ponctuelles :	- Contribuer à la démarche d'Analyse des besoins sociaux et à l'évolution des dispositifs internes, - Dans le cadre, des missions globales du CCAS et pour en assurer la continuité de service, contribuer à la gestion des situations d'urgences sociales, - Afin de garantir la continuité de service public, en cas de besoin, participer aux instances du service logement et remplacer la chargée de mission sociale du service logement lors des instructions de demande de logement social pour les demandeurs présentant des obstacles à l'attribution.
Qualifications :	DE-ASS, DE-CESF ou DE-ES
Compétences et qualités requises :	- Connaissance des Institutions, dispositifs et acteurs du champ du logement social et de l'Action Sociale, - Méthodologies d'évaluation, d'analyse et de diagnostic, - Maîtrise des techniques d'écoute, d'entretien et de relation d'aide, - Aptitude au travail d'équipe et partenarial, - Capacité à travailler dans un cadre intercommunal au sein d'un réseau et en équipe pluridisciplinaire.
Conditions de travail et rémunération :	- 36h/semaine avec RTT, - Aménagement du temps de travail possible (si formule à 36h/semaine : 1 demi-journée par semaine non travaillée, si formule à 40h par semaine : 1 jour non travaillé tous les 15 jours), - Télétravail possible 1 jour/semaine, - Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire de 319.32 euros + 13ème mois + prime CIA annuelle (au prorata du temps de travail), - Participation aux frais de transport en commun à hauteur de 80 % (plafond à 101.75euros/mois), cumulable avec le plan mobilité incluant le versement de 300 euros pour 100 jours de trajets annuels effectués dans un mode de transport éligible (vélo, trottinette, covoiturage...), - Restauration collective avec prise en charge à 50 % par la collectivité, - Possibilité d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) - permettant de bénéficier de nombreux avantages (chèques vacances, etc.), - Accompagnement dans la montée en compétences (formations), - Participation à la complémentaire santé et à la prévoyance.

Informations pour candidater : Pour postuler, rendez-vous sur le site internet de la Ville de Saint-Égrève : **https://recrutement.saint-egreve.fr**. Vous devez impérativement vous créer un compte dans votre espace candidat.

Personne à contacter pour plus de renseignements sur le poste : Corinne Maron, Directrice Vie Sociale et Solidarité au 04 76 56 53 60

	Véronique JACOB Directrice Générale des Services